

FRÉQUENCE DE LA MALADIE PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SEXE AU DÉBUT DE L'ENQUÊTE  
1950-1951

Groupe d'âge	Pourcentage estimatif des personnes atteintes de—						Moyenne des maladies signalées par millier de personnes—					
	Toute maladie			Toute maladie invalidante			Toutes les maladies			Toutes les maladies invalidantes		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total
Tous les âges	7.3	9.3	8.3	2.7	3.1	2.9	86	111	98	32	36	34
Moins de 15	4.6	4.7	4.6	1.7	1.9	1.8	48	51	50	18	21	20
De 15 à 24	4.5	4.9	4.7	2.0	3.0	2.5	49	52	50	22	35	28
De 25 à 44	6.9	10.9	8.9	4.5	4.5	4.5	78	127	102	50	52	51
De 45 à 64	10.9	13.5	12.1	7.0	7.0	7.0	127	163	147	110	90	100
65 et plus	16.7	20.5	18.6				244	269	256			

*Invalidités physiques permanentes.*—Chaque cas d'invalidité permanente déclaré à l'enquête sur la maladie fut classé dans l'un de quatre groupes, selon le degré d'incapacité à remplir les tâches habituelles. Ces groupes, qui englobent les incapacités chroniques, les difformités et les amputations, sont les suivants: 1° incapacités bénignes qui ne nuisent pas trop à l'accomplissement journalier du travail; 2° incapacités modérées n'ayant qu'un effet localisé sur l'exercice des fonctions quotidiennes; 3° incapacités graves qui nuisent beaucoup au travail, mais qui n'entraînent pas l'invalidité totale du sujet; 4° invalidités totales qui obligent le sujet à garder le lit ou qui exigent de l'aide dans l'exercice des fonctions de la vie courante. Le bilan ci-dessous donne la répartition par groupe d'âge du nombre estimatif des personnes atteintes d'incapacité physique permanente, pour l'ensemble des incapacités sans distinction de gravité, et pour les personnes gravement ou totalement incapacitées. A noter que l'enquête excluait, par son plan même, les personnes demeurant dans des institutions.

Groupe d'âge	Sans distinction de gravité		Incapacité grave ou totale	
	Nombre	%	Nombre	%
Tous les âges	957,000	100	423,000	100
Moins de 25	139,000	15	37,000	9
De 24 à 44	238,000	25	88,000	21
De 45 à 64	317,000	33	136,000	32
65 et plus	263,000	27	126,000	38

De toutes les incapacités primaires signalées, 58 p. 100 étaient dues à six catégories d'états maladifs: maladies du cœur, infirmités résultant d'accidents, arthrite et rhumatisme, surdité, cécité, troubles du système nerveux.

*Ampleur des soins de santé.*—Le pourcentage estimatif des personnes des divers groupes d'âge recevant certains soins figure dans les deux tableaux de la p. 269, de même que la moyenne des services rendus par millier d'habitants. Les visites de médecin comprennent les visites du médecin à domicile, les visites à son bureau et les visites du malade au dispensaire, mais non les visites du médecin à l'hôpital. Ne sont pas compris non plus les visites et traitements aux cliniques scolaires. Les examens de la vue ne comprennent pas ceux qu'ont effectués des médecins, car ces derniers examens sont compris dans les visites de médecin.

Plus de la moitié des sujets—53.1 p. 100—ont signalé avoir reçu des soins quelconques durant l'année d'enquête 1950-1951. De ce groupe, 57.7 p. 100 étaient des femmes, et dans le groupe d'âge de 25 à 44 ans, 65.2 p. 100 des personnes s'étant fait soigner étaient des femmes. Chez les hommes, la plus faible proportion pour l'ensemble des services de santé fut constatée dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans, soit 42.6 p. 100, et la plus forte proportion, dans le groupe des moins de 15 ans, où la proportion des sujets qui ont reçu des soins s'élevait à 52.5 p. 100.